

Budget 2017 :

Fonctionnement

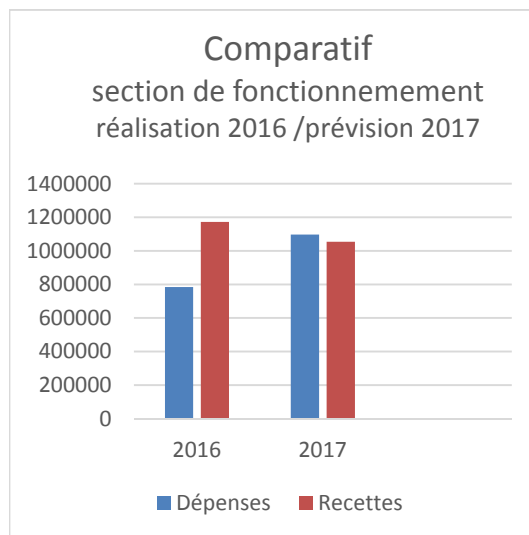
La section de fonctionnement est équilibrée pour 2 576 510 €, soit un budget de fonctionnement en augmentation de 1,77 % par rapport à 2016.

Les recettes se décomposent ainsi :

- Atténuations de charges : 88 500 €
- Produits des services et ventes diverses : 137 000 €
- Impôts et taxes : 550 185 €
- Dotations, subventions et participations : 217 466 €
- Autres produits de gestion courante : 61 000 €

Les dépenses se décomposent comme suit :

- Charges à caractère général : 267 300 €
- Charges de personnel et frais assimilés : 472 950 €
- Atténuation de produits : 92 000 €
- Autres charges de gestion courante : 209 200 €
- Charges financières : 2 000 €
- Charges exceptionnelles : 3 200 €
- Dépenses imprévues : 50 000 €
- Virement à la section investissement : 1 479 860 €



Investissement

La section d'investissement est équilibrée pour 1 989 641 €.

Les recettes comprennent un solde de subvention d'Etat (DETR), le FCTVA, la part communale de la taxe d'aménagement ainsi qu'un excédent de fonctionnement prévu pour créditer le solde d'investissement négatif reporté de 2016.

Les dépenses ont été réparties en trois chapitres :

- Immobilisations corporelles : 681 505 €

Ce poste prévoit l'achat de terrains. La construction d'un bâtiment dédié aux activités scolaires, sportives et associatives est également prévue et reste corrélée à l'acquisition de foncier.

- Immobilisations en cours : 914 365 €

Ce chapitre reprend l'ensemble des autres investissements programmés ou en cours : effacement de réseaux, réhabilitation de l'atelier municipal, city-park, bache incendie, extension de la bibliothèque, réparation du grillage des courts de tennis, rénovation du Presbytère, travaux de l'église.

- Emprunts et dettes assimilées : 52 104 €

La dernière annuité du remboursement de l'emprunt de la salle des fêtes a été payée début 2017. Le seul emprunt conséquent restant est le prêt à taux 0 de la CAF, dont l'annuité s'élève à 16 200 €, qui a été accordé pour la reconstruction du groupe scolaire. Ce prêt sera soldé dans 7 ans.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes de Garonne-Louge (CCGL) a fusionné avec la Communauté de Communes du Volvestre (CCV).

Lors du Conseil Communautaire du 13 avril 2017, les nouveaux taux de fiscalité pour l'année en cours ont été votés ; ces taux ont été établis à partir des taux moyens pondérés intercommunaux.

Comparatif des taux – incidence fiscale pour les Mauzacais :

	Taux 2016	Taux 2017	Variation
Taxe d'habitation	10.00 %	8.66 %	- 1.34 %
Taxe foncière bâti	6.36 %	7.05 %	+ 0.69 %
Taxe foncière non bâti	42.85 %	37.98 %	- 4.87 %
CFE	12.00 %	14.29 %	+ 2.29 %
CFE de zone	32.00 %	31.20 %	- 0.80 %
TEOM	0.00 %	8.56 %	

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) est une taxe qui se rajoute à la taxe foncière sur le bâti. Cette taxe n'était pas appliquée par la CCGL mais elle est en vigueur à la CCV. De ce fait, elle devient applicable aux communes de Capens, Longages, Mauzac et Noé.

Lors des entretiens préliminaires à la fusion des deux intercommunalités, il avait été convenu que, conformément à ce qu'autorise la loi, la TEOM ne s'appliquerait aux communes de la CCGL qu'au terme des cinq ans après l'année de fusion ou sera lissée jusqu'à la dixième année.

A ce jour, le conseil communautaire de la CCV n'a pas encore statué sur la date d'application de la TEOM aux communes de Capens, Longages, Mauzac et Noé.

L'organigramme, les budgets 2017 et les informations de la Communauté de Communes du Volvestre sont présentés dans son dernier bulletin d'information "ENSEMBLE".

Travaux :

Atelier municipal :

Les travaux de réhabilitation de l'ancienne menuiserie à côté du groupe scolaire vont débuter très prochainement. Un marché public lancé début juin a permis de sélectionner les entreprises, réparties en 8 lots.

Le montant de cet investissement s'élève à 203 000 €, sur lequel le Conseil Départemental participera à hauteur de 40%.

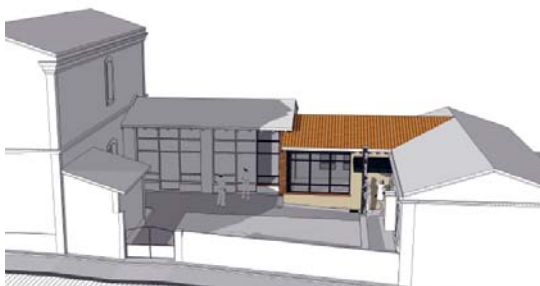


Extension bibliothèque :

Le projet, qui répond à un réel besoin, a été pensé pour harmoniser les architectures de la mairie, la bibliothèque et la salle de réunion. L'architecte des bâtiments de France a émis un avis favorable et le permis est enfin accordé depuis le 6 juin.

La mairie travaille actuellement à l'élaboration du dossier de consultation et la passation du marché public. Le chantier devrait débuter durant le dernier trimestre 2017.

Nos bibliothécaires, Christine et Sabine, réfléchissent déjà à l'aménagement des 28 m² supplémentaires dont elles pourront bientôt bénéficier. Un coin ado, un espace pour la recherche documentaire et le développement du rayon bandes dessinées sont au programme ...



En bref :

Rappel des heures de tonte et de travaux de bricolage :

Le secrétariat de la mairie a enregistré de nombreuses plaintes de riverains concernant les horaires de tonte et de travaux de bricolage non respectés. Afin d'éviter tout désagrément, nous rappelons que ces horaires sont les suivants :

- Jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- Samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Dimanche et jour férié de 10h00 à 12h00 et de 16h à 18h00

Merci de votre compréhension

Rappel :

L'écobuage est strictement interdit sur la commune.

Vos déchets verts doivent être portés en déchèterie à Carbonne ou au centre de traitement des déchets verts à Noé.



Réunion publique sécurité :

Le 19 juin dernier, une réunion publique a été organisée à la salle des fêtes, en présence de la brigade de gendarmerie de Carbonne, afin d'échanger sur la problématique récurrente des cambriolages.

Le dispositif "Participation Citoyenne" présenté est une déclinaison gratuite, institutionnelle et cadrée du fameux "Voisins Vigilants".

Tous les échanges ont permis de conclure que la solidarité, la communication et le vivre ensemble dans les quartiers sont les meilleurs alliés de la gendarmerie pour prévenir et combattre les délits.

La Mairie se tient à votre disposition pour tout renseignement plus précis sur ce dispositif qui, pour fonctionner efficacement, fait appel à des référents bénévoles et volontaires.



Travaux voirie :

La CCV a réalisé des travaux de voirie au chemin du Limaqué pour un montant de 16 997.16€ TTC (revêtement en bicouche) et au chemin du Pradas pour 13 521.34€ TTC (enrobé, caniveaux et puisards).



Résultats recensement 2017 :

Selon les résultats de la campagne de recensement, la population compte 1266 habitants pour 513 habitations.

Elections présidentielles et législatives :

Comme à chaque élection, Mauzac a, par ses résultats, reflété la tendance nationale.

86,5 % des inscrits se sont déplacés aux urnes pour le 1^{er} tour de la présidentielle, soit 810 personnes.

Monsieur Macron est arrivé en tête avec 203 voix, suivi de Madame Le Pen avec 189 voix, puis Monsieur Mélenchon avec 177 voix.

Au second tour, Emmanuel Macron est arrivé en tête avec 64,87 % des voix contre 35,13 % pour Marine Le Pen.

Un fort taux de votes blancs et nuls a été enregistré.

Les élections législatives n'ont pas mobilisé autant les électeurs puisque près de 55 % des inscrits se sont abstenus pour le second tour qui, là encore, a vu s'affronter les candidats "En Marche" et "Front National".

Vie locale

Patrimoine Mauzacais

L'association « Carillon d'Oc » organise les Campanéjades le 6 août 2017. Cela consiste en l'animation de tous les carillons de la région. L'association Patrimoine Mauzacais participera à ces manifestations et présentera le carillon rénové.

Le programme à Mauzac est :

11H : Concert de carillons

11H30 : Exposé sur l'histoire du carillon suivi d'un apéritif.

Agenda :

6 août : Campanéjades

10 septembre : Forum des associations

17 septembre : Journée du patrimoine avec des expositions

du 17 au 24 décembre : Nadalets (avec vin chaud le 23).



APEM

Clap de fin pour l'année scolaire 2016-2017 et pour l'APEM (Association des Parents d'Elèves Mauzacais) avec la fête de l'école qui s'est déroulée le 30 juin dernier.

En effet, les petits Mauzacais se sont retrouvés pour fêter la fin d'année autour de stands de jeux en bois mais aussi des traditionnels chamboule-tout et pêche au canard. Pour la première année, le magicien de Mauzac nous a fait le plaisir de tenir un stand. S'en est suivi un beau lâcher de ballons



La bonne humeur et l'ambiance festive sont restées de mise tout au long de la soirée, qui s'est terminée autour du traditionnel barbecue regroupant enfants, parents, animateurs de l'ALAE et enseignantes.

Cette année encore, l'APEM a été à l'initiative de nombreuses animations : Halloween et marche aux lampions, vente de galettes sur le marché dominical, chasse aux œufs de Pâques et, grande première !, un « vide ta chambre » qui a bien fonctionné. N'oublions pas le carnaval qui, malgré des reports successifs dus au mauvais temps, s'est tenu sur le thème des jeux vidéo. Mario, Luigi et Lara Croft ont défilé de l'école à la salle des fêtes.

Nous vous souhaitons un excellent été et vous donnons rendez-vous, nous l'espérons encore plus nombreux, à la rentrée prochaine.

Renseignements :

contact.apem@gmail.com

Blog : <http://apemauzacais.canalblog.com>

Facebook : Apem Mauzacais

Présidente : Harmony Lapalu

Vice-présidente : Laetitia Andrieux

Trésorière : Rachel Dumas

Secrétaire : Julie Manganot

Rythmes scolaires

Lancée par les enseignantes, une consultation auprès des parents d'élèves a posé la question d'un retour à la semaine de quatre jours.

Ce sondage fait suite au décret du 28 juin 2017 qui permet de déroger à l'organisation de la semaine scolaire, malgré un rejet à la fois par le Conseil supérieur de l'éducation et par le Conseil national d'évaluation des normes.

Le 3 juillet dernier, le dépouillement des votes a eu lieu en présence de la directrice de l'école, d'un représentant des parents d'élèves et d'un représentant de la mairie.

Plus de 75 % des parents se sont prononcés pour un retour à la semaine scolaire à 4 jours.

Un conseil d'école extraordinaire a eu lieu le 4 juillet afin d'entériner un projet d'emploi du temps, soumis à l'Inspection Académique le 8 juillet.

Ces nouveaux horaires devraient être applicables à la rentrée 2018/2019, le temps de réorganiser les services municipaux et extrascolaires du mercredi, avec le Conseil Départemental (pour les transports scolaires), la CAF et la communauté de communes.

Lundi – mardi – jeudi – vendredi :
9h00 -12h00 / 13h45 – 16h45



Les amis du chat libre

Faisant suite à une demande de nos concitoyens et pour proposer une action efficace devant la prolifération des chats errants sur la commune, un groupe de bénévoles s'est constitué.

Il a pour mission régulière d'assurer la capture, le transport et le suivi des animaux sans propriétaire et donc non identifiés, en collaboration avec un vétérinaire local.

Nous nous tenons à votre disposition pour toute demande ou information.

Vous pourrez nous joindre par mail à l'adresse suivante : elgatolibre@yahoo.fr



Suite à la constitution de ce groupe, la mairie a décidé de s'engager dans un partenariat avec « 30 millions d'amis » en signant une convention qui permet une prise en charge financière de la stérilisation des chats et de leur identification par cette Fondation.

La mise en place de ces actions donne l'occasion de rappeler la responsabilité des maîtres d'animaux et quelques principes simples à observer pour une meilleure cohabitation de tous afin d'améliorer nos espaces de vie.

- Rabattre les couvercles de vos poubelles. Les remplacer si elles n'en ont pas.
- Tenir les lieux de nourrissage propres pour ceux ou celles qui le pratiquent.
- Tenir les chiens en laisse et ramasser leurs déjections.
- Nous contacter pour signaler un animal errant

Il est rappelé aux propriétaires de chats et chiens que leurs animaux doivent être obligatoirement stérilisés et identifiés (puce ou tatouage).

Merci à tous de votre compréhension.

Perma'roulotte

La Perma'Roulotte, installée à Mauzac depuis le printemps 2015, cultive des légumes sains et de saison en permaculture.

Avec une volonté certaine de produire et de vendre local, Damien est à l'écoute de la demande mauzacaise.

Fier d'un grand succès l'an passé avec ses magnifiques tomates, il proposera cette année divers légumes : courgettes jaunes et vertes, betteraves, haricots, pommes de terre, aubergines blanches et violettes, poivrons et bien d'autres...

Du lundi au jeudi, commandez vos légumes par mail :

commande.permaroulotte@gmail.com

Vendredi, venez chercher vos paniers de légumes frais.

La Perma'Roulotte n'oublie pas l'agréable rendez-vous hebdomadaire du jeudi matin au marché de Carbonne.

Pour plus de renseignements :

Rendez-vous sur facebook : Damien Perma'roulotte ou posez vos questions : permaroulotte@gmail.com ou 07.82.22.05.12

Yoga

Cela fait déjà 1 an que les cours de Yoga Dynamico ont commencé sur Mauzac (école) et qu'Ana Davila accueille toutes les semaines une vingtaine d'élèves assidu(e)s. Des séances d'un peu plus d'une heure de ce style de Yoga dynamique sont dispensées tous les lundis et mercredis, y compris pendant certaines vacances scolaires, à partir de 19h00.

De nouveaux créneaux horaires sont à l'étude pour la rentrée 2017/18.

Plus d'information sur le stand Hamay lors du forum des associations de Mauzac le 10 septembre ou sur www.hamay.fr



Mauzac primeur

Depuis le mois de juin dernier, vous avez peut-être noté le changement de propriétaire du magasin primeur au rond-point de Mauzac.

Mme Sonia Pellefigue et M. Christophe Montaut sont désormais les nouveaux commerçants de proximité qui proposent de beaux étalages de fruits et légumes frais dont une partie issue de l'Agriculture Biologique. Des arrivages journaliers assurent la fraîcheur des produits et leur souhait est de favoriser les productions locales.

Vous trouverez aussi un rayon épicerie proposant vins, fromages, olives, légumes et fruits secs ainsi que de délicieux thés bios.

Enfin, il vous sera possible de commander des corbeilles de fruits et des plateaux de fromage pour agrémenter vos repas familiaux ou festifs.

La boutique est ouverte **du mardi au samedi de 8h à 12h30 et de 15h à 19h et le dimanche matin de 8h à 13h.**

Une fermeture estivale est prévue du lundi 14 août jusqu'à la réouverture le mardi 5 septembre.

Via Garona

De Toulouse à Saint-Jacques-de-Compostelle, la Via Garona est une voie naturelle, structurée par la Garonne.

Autrefois, la Via Garona s'inscrivait dans un vaste réseau de chemins de pèlerinage. Aujourd'hui homologuée chemin de grande randonnée, elle propose une alternative riche en sites culturels et naturels.



L'itinéraire de la Via Garona qui traverse Mauzac est inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée de Haute-Garonne.

Une inauguration de la Via Garona a eu lieu durant la semaine du 1er au 07 juillet 2017.



Pour tout renseignement complémentaire, la mairie, l'office de tourisme de Rieux-Volvestre et le Conseil Départemental se tiennent à votre disposition.

La ronde des lutins

Encore une année qui s'est achevée pour les lutins ! Pour beaucoup, la dernière avant la rentrée à l'école en septembre prochain...

En effet, ils sont 13 à partir.

Le travail de sociabilisation autour des activités manuelles a donc pris tout son sens pour les préparer au mieux.

Sabine et Christine leur offrent un accueil très privilégié à la bibliothèque, leur permettant de découvrir les livres. Les histoires toujours très vivantes mises en scène par Sabine rencontrent toujours un franc succès. Ils n'oublieront probablement pas « le perroquet qui a le hoquet ». Ils ont pu bénéficier aussi d'une visite à la ferme du Bila où ils ont vu de tout-petits chevreux, rencontres magiques pour la plupart.

La venue des beaux jours a permis de se réunir pour pique-niquer.

Le désormais traditionnel repas de fin d'année a clôturé cette année, le 8 juillet, où l'émotion de la séparation prochaine était au rendez-vous.

La ronde des lutins vous souhaite de bonnes vacances !



Des news de la Bib...

Depuis le mardi 11 juillet et notre participation à la « Nuit internationale de la chauve-souris » nous avons réédité les « Nocturnes à la Bib' » du **mardi soir de 16h à 20h** durant l'été, jusqu'à fin août.
Les horaires d'ouverture pour les mercredis, jeudis et samedis restent inchangés.



Après un 1^{er} semestre foisonnant, voyageur et musical, nous reprenons notre rythme estival pour vous concocter un programme d'automne sur le même tempo et avec le même enthousiasme !

Dès la rentrée, nous garderons nos bonnes habitudes : concerts, animations, expos, enregistrement radio avec les ados, heure du conte du mercredi pour les petits, accueil des « Lutins », interventions à l'école...

A l'initiative de Sandrine Barousse et d'un projet de la classe de CP, un travail sur l'affiche et la mise en place d'une exposition ont été programmés en juin salle des Aînés, en partenariat avec la Bib'. De nouvelles collaborations se poursuivront avec l'école tout au long de l'année scolaire 2017-2018.

Nous proposons, « à la demande », une aide aux enfants pour la recherche de documents (exposés, présentations...) à ceux et celles qui le souhaitent. De manière plus formelle, une tranche horaire et un espace « devoirs » leur seront dédiés le mardi après-midi après la classe.

Depuis le début du mois de juin, nous avons programmé un nouveau rendez-vous, « **Le temps du jeu** », tous les mercredis de **16h30 à 18h**, où les enfants peuvent venir

librement jouer à la Bib'. Nous mettons à leur disposition quelques jeux de société que nous venons d'acquérir. Nous pourrions dès 2018 emprunter des « valises ludiques » à la MDP pour élargir notre éventail d'offre.

Nos animations à venir :

Fin septembre, pour prendre le temps et adoucir la frénésie incontournable de la rentrée, nous accueillerons le guitariste **Stéphane Home** pour une soirée irlandaise, country et blues dans la cour de la Bib'.

Pour octobre, nous sommes en pleine organisation d'une animation pour les parents et leurs enfants, « **Jeux de récré** », et une expo-photos sur ce thème. Mais chuuutt...

En novembre, nous recevons une magnifique expo interactive prêtée par la Médiathèque Départementale, « **Plumes & Compagnie** ».

Nous renouvelons l'expérience de l'an dernier avec un travail littéraire sur une nouvelle, une courte pièce de théâtre..., effectué par nos collégiens, qui sera enregistré et diffusé sur les antennes de notre partenaire Radio Galaxie.

Décembre verra notre spectacle de fin d'année pour les enfants.

Comme vous le savez peut-être, votre bibliothèque va s'agrandir très prochainement, espérant vous proposer ainsi espace, confort et choix de documents plus conséquents.

Nous vous tiendrons bien sûr informés de l'évolution du projet.

Pour toute info, nous joindre au 05 34 48 13 38

L'adresse de notre blog :

<http://bibmauzac.eklablog.com>

La bibliothèque part à la plage du **16 au 28 août** !

Bonnes vacances à tous et retrouvons-nous le mardi **29 août** dès **16h** !



Agenda

28, 29 et 30 juillet : fête locale

10 septembre : forum des associations

17 septembre : journée du Patrimoine

8 octobre : vide grenier organisé par la Main sur le Cœur

26 novembre : vide grenier organisé par la Mauzacaise des boulistes

3 décembre : marché de Noël organisé par Créa2Mains

17 décembre : Noël de Mauzac

18 au 23 décembre : Nadalets

Quelques manifestations d'autrefois

L'orthographe de cet article a été respectée

Fête civique

Aujourd'hui troisième mars mil sept cent quatre vingt treize an second de la république française après midi à Mauzac les membres composant le conseil général de la commune de Mauzac avec les citoyens composant la garde nationale de la dite commune assemblés en exécution de l'arrêté du département du douze février dernier s'étant rendus avec beaucoup d'autres citoyens qui s'étaient rendus sur l'invitation qu'en aurait fait faire la municipalité sur la place publique et devant l'arbre de la liberté pour y célébrer tous ensemble la fête civique ordonnée par l'arrêté sus mentionné ou étant, il aurait été fait lecture dudit arrêté, du rapport et décret relatif à la

déclaration de guerre faite contre le roy d'Angleterre après quoi le maire aurait prononcé et le des provinces unies a la suite de laquelle il fut chanté l'hymne des marseillais et plusieurs autres chansons patriotiques qui furent suivies des chants et cris vive la république française et d'une farandole après quoi le maire aurait prononcé le serment mentionné audit arrêté que tous les citoyens aurait de suite repété, la fette fut terminée par une promenade au son de la caisse dans toute la commune et d'un repas patriotique dans lequel il fut chanté plusieurs autres chansons patriotiques et bu plusieurs fois a la santé des représentants de la nation et de tous les patriotes et il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par ceux des citoyens présents a la dite fette sachant écrire

Anniversaire de la mort de Louis XVI

A M les maires de l'arrondissement

Sa majesté ayant fait connaître à Monseigneur l'archevêque de Toulouse que la cérémonie de l'anniversaire du 21 janvier ne devait pas avoir lieu le dimanche, je m'empresse de vous informer que le service ordonné pour sa majesté Louis XVI aura lieu le 20 janvier dans toutes les églises de ce département, en conséquence les dispositions de l'arrêté de M le préfet relatives à cette cérémonie auguste seront exécutées le samedi 20 janvier jour fixé pour cette célébration. M les maires sont invités à donner connaissance de cet avis à m les curés de leur commune. Muret le 21 Janvier 1816

Arbre de la liberté

L'arbre de la liberté a été planté le 14 mars 1948 à 9 H du matin par Cottes Jacques maire, Calvet Edouard conseiller municipal et Balza Bertrand garde champêtre et a été fourni par Chabanon Victor de Noé en commémoration de la révolution de 1848. Cette décision avait été prise par délibération du conseil municipal. A midi M l'abbé Bandarra curé de mauzac a béni cet arbre et prononcé une courte allocution sur la liberté. Cette bénédiction n'a eu aucun caractère officiel. Assistait à cette bénédiction une grande partie des habitants de la commune.

Archives communales

Transcription par Patrimoine Mauzacais

L'Echo des Platanes – numéro 18 – Juillet 2017.

Directeur de la publication : Eric Salat - Contact à la mairie : 05.61.56.30.46 - Tirage : 500 exemplaires.

Impression : Cazaux Imprimerie 05.61.51.15.88 sur papier FSC respectant les normes environnementales.

Ont participé à la rédaction du n° 18 : Marie-Hélène Bruguière - Jean-Luc Bruguière – Eric Forget - Josiane Garcia - Dominique Parent – Claire Perrotton - Christian Raguét - Eric Salat - Christine Sérieille.

Ne pas jeter sur la voie publique

ALAE

Spectacle ALAE

Le vendredi 16 juin, les enfants de l'ALAE ont présenté leur spectacle de fin d'année en présence de leur famille. Le spectacle préparé depuis plusieurs mois et bien orchestré par l'ensemble de l'équipe d'animation a été très applaudi. Les prestations théâtrales des deux ateliers périscolaires animés tout au long de l'année par Sabine et Sara ont eu un vif succès.

Belles prestations aussi pour les jeunes pratiquantes de Zumba accompagnées par Annabelle et pour l'équipe Country animée par Mme Pison de l'association "Liberty Road".

Le spectacle s'est clôturé par un apéritif sympathique où l'exposition des œuvres réalisées par les enfants de l'atelier arts plastiques animé par Julie a ravi l'ensemble des convives.

Arts Martiaux

Belle performance aussi de la section d'arts martiaux périscolaire avec une avalanche de médailles pour l'ensemble des jeunes compétiteurs qui ont participé au championnat régional.



On notera aussi les prouesses sportives de Giovanni DAL BO et Florian CHAUVEAU qui ont fièrement défendu les couleurs de notre région et de Mauzac au championnat de la ligue Aquitaine. Ils ont remporté à eux deux 6 médailles d'or dans leurs catégories respectives "pupille" et "minime" en combat et technique.

Etat civil

> Naissances :

BRIGNOLI Colline	18 janvier
VALAT Louka	18 février
TARMIDI Mohamed-Amine	07 avril
BARRELA Elise	20 avril
BURTAUX Mathis	09 juin

> Mariages :

DUPUY Valérie et DESCHAMPS Olivier	29 avril
RIC Audrey et BALDUENA Alexandre	03 juin
JEAN Caroline et MAUREL Fabien	01 juillet
RIGAUT Emilie et LANDES Thibault	08 juillet

> Décès :

LE MAÛT Alain	05 janvier
---------------	------------

Infos express

> Rappel horaires ouverture secrétariat de la mairie :

Du lundi au vendredi de 14h à 18h

Le samedi de 9h à 12h

Le secrétariat répond à vos appels le matin de 9h à 12h au 05.61.56.30.46.

Contact : mairie.mauzac2@wanadoo.fr

> Changement de prénom :

Depuis le 17 février 2017, toute demande de changement de prénom peut être traitée en mairie. Le demandeur doit justifier d'un motif légitime. Le secrétariat se tient à votre disposition pour toute précision à ce sujet.

> Recensement jeunes de 16 ans :

Nous rappelons aux jeunes Mauzacais qu'il est obligatoire de se présenter en mairie pour se faire recenser dans les trois mois suivant le 16^{ème} anniversaire. Ce recensement déclenche la journée d'appel à la défense ainsi que l'inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans. Une attestation de recensement est également remise, généralement demandée pour passer le baccalauréat ou le permis de conduire.

> Déchetteries :

*Le **centre intercommunal de Noé**, situé chemin de Peyrefil, est ouvert les samedis de 8h30 à 12h30, pour les déchets verts.

*La **déchetterie de Carbonne** est ouverte du mardi au samedi de 8h30 à 12h et de 14 à 18h.

> Dates encombrants 2017 :

18/09 – 18/12

Prochain numéro : janvier 2018

Pour suivre l'actualité de Mauzac en direct :

<http://www.mairie-mauzac.fr/>